
ecf
FORMATIONS
PROGRAMME DE
FORMATION

ECF : l'Examen de Conformité Fiscale – Comment mener cette nouvelle mission de l'expert-comptable ?

Contexte et problématiques liés à la formation

Les décrets et arrêté du 13 janvier 2021 ont instauré une possibilité d'audit de conformité fiscale à transmettre à l'administration fiscale.

Cette démarche est structurée très précisément par les textes, les entreprises et leurs auditeurs doivent s'y conformer.

L'expert-comptable est le partenaire privilégié de l'entreprise, et a naturellement vocation à effectuer cette mission complémentaire à ses missions comptables.

Méthodologie pédagogique et supports utilisés

- ❑ Un Quiz ou QCM de positionnement est envoyé avant, et/ou pendant la formation. Un Quiz d'évaluation finale est envoyé après la formation
- ❑ Support de formation pour le participant (transmis par mail ou via une plateforme dédiée avant la formation)
- ❑ Diaporama PowerPoint projeté pendant la formation
- ❑ Illustrations / Exercices d'application, cas pratiques, mises en situation avant et/ou pendant la formation
- ❑ L'apprentissage se consolide par l'intéraction collaborative permanente durant la formation
- ❑ Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert

Publics, prérequis, niveau

Publics cibles : Experts-comptables, responsables SI et responsables clientèles.

Prérequis : Aucun.

Matériel nécessaire : Ordinateur ou tablette, connexion Internet stable, navigateur à jour, webcam et micro fonctionnels. Casque audio recommandé pour les classes virtuelles. Accès à la plateforme ou au lien de connexion transmis au moins 2 jours avant le démarrage.

Niveau d'expertise :

- ❑ Fondamentaux
- ❑ Perfectionnement
- ❑ Expertise

Modalités de suivi pédagogique et d'évaluation des acquis

Le suivi pédagogique est assuré à distance au moyen des outils de classe virtuelle, de la plateforme ou des ressources mises à disposition. Le formateur ou le référent pédagogique suit la progression, les activités réalisées et les échanges avec les participants selon les modalités prévues.

Évaluation des connaissances et des acquis :

Avant la formation : un questionnaire de positionnement est envoyé pour identifier les attentes et le niveau initial.

Pendant la formation : démo, quiz, cas pratiques, mises en situation et échanges asynchrones ou synchrones.

À l'issue de la formation : QCM, quiz final permettant de mesurer les acquis, la progression pédagogique et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation.

Évaluation de la satisfaction :

Un questionnaire de satisfaction est transmis à l'issue de la formation afin d'évaluer la qualité de l'action, l'animation, les supports, l'organisation et l'atteinte des objectifs.

ECF FORMATIONS | PROGRAMME DE FORMATION

Formation à distance

FOAD

Objectifs pédagogiques

À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de :

- ✓ Connaître la règlementation
- ✓ Intégrer la démarche d'audit avec la mission comptable
- ✓ Utiliser les outils disponibles (lettre de mission, audit, compte-rendu de mission, archivage)
- ✓ Connaître et sécuriser la responsabilité de l'expert-comptable
- ✓ Présenter les avantages et vendre la démarche aux clients

Dates et lieux de formation

- ❑ Lundi 16 novembre 2026 — 09h00-12h30 — classe virtuelle
- ❑ Mardi 1er décembre 2026 — 09h00-12h30 — classe virtuelle
- ❑ Vendredi 18 décembre 2026 — 09h00-12h30 — classe virtuelle
- ❑ Mardi 19 janvier 2027 — 09h00-12h30 — classe virtuelle
- ❑ Lundi 15 février 2027 — 09h00-12h30 — classe virtuelle
- ❑ Mardi 20 avril 2027 — 09h00-12h30 — classe virtuelle

Délai d'accès : selon les dates programmées, les places disponibles et la validation administrative de l'inscription.

Durée, horaires et format

Durée de la formation : 3h30 (1 demi-journée)

Plages horaires : 09h00-12h30

Format : FOAD (CLASSE VIRTUELLE)

Nombre de participants maximum : 15

Formateur(trice)

- ❑ Olivier MISSEMER

Expert-comptable, consultant CFCI et conformité fiscale des SI auprès des entreprises et des experts-comptables, formateur

Les plus de la formation

- Un format souple permettant de se former à distance tout en conservant un cadre pédagogique structuré.
- Des ressources accessibles pour progresser selon le rythme prévu par le parcours.
- Des quiz et activités permettant de mesurer progressivement les acquis.
- Un accompagnement pédagogique adapté aux contraintes des professionnels.
- Une formation pensée pour concilier montée en compétences et organisation professionnelle.

Un support complet est remis à chaque participant, incluant les dernières évolutions.

Attestation et documents remis

Une attestation de fin de formation est délivrée à l'issue de la formation, sous réserve de participation effective en totalité et de réalisation des évaluations prévues.

Documents remis : support participant, ressources pédagogiques, exercices, annexes, quiz / QCM selon le format.

Engagement

Vous vous engagez dans votre formation.

Complétez votre questionnaire préparatoire.

Votre formateur recevra votre évaluation et vos objectifs de progrès. Auto-évaluez vos compétences pour suivre vos progrès à l'issue de votre formation.

Tarifs

Non adhérent : 306€ TTC

Adhérent ECF Pack bleu : 240€ TTC

Adhérent Pack Or/Argent/Platine : 186€ TTC

Adhérent ANECS/CJEC étant aussi adhérent ECF : 144€ TTC

PLAN DÉTAILLÉ DE LA FORMATION

1. Décret et arrêté du 13 janvier 2021

2. La démarche d'audit

a. Les 10 points d'audit

b. Le CRM (compte-rendu de mission)

3. Les outils disponibles

a. Les « formulaires en ligne »

b. Les outils automatisés

c. Les futures évolutions avec les progiciels comptables

4. La responsabilité de l'auditeur

a. En confirmant la conformité de chaque point d'audit dans le CRM, l'auditeur engage sa responsabilité professionnelle

b. Chacun des 10 points doit être justifié par un document de travail, qui s'appuiera sur les règles fiscales concernées et détaillera les travaux effectués

c. Conséquences en cas de redressement fiscal suite à contrôle

5. Intégrer la démarche dans les missions comptables du cabinet

a. Au cours de l'exercice comptable

b. Pendant la révision

c. Après le dépôt de la déclaration de résultat

6. La responsabilité de l'expert-comptable auditeur

7. Les avantages de l'ECF

a. Pour l'entreprise

b. Comment présenter et vendre la mission ECF

Conclusion — L'expert-comptable doit intégrer cette nouvelle opportunité de mission pour sécuriser fiscalement les entreprises.

Plan des annexes — Liens vers les textes règlementaires ; liens vers des solutions et outils numériques.

Tarifs inter

Non adhérent : 306€ TTC

Adhérent ECF Pack bleu : 240€ TTC

Adhérent Pack Or/Argent/Platine : 186€ TTC

Adhérent ANECS/CJEC étant aussi adhérent ECF : 144€ TTC

[TRAVAUX DEMANDÉ ET TEMPS ESTIMÉ]

Séquences pédagogiques	Visionnage de vidéos / participation à la classe virtuelle — 3h30.
Supports et ressources	Lecture de supports, fiches pratiques ou ressources complémentaires — 1h.
Activités	Quiz, exercices d'application, cas pratiques ou travaux écrits — 1h.
Temps total apprenant	**5h30**

[MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION SPÉCIFIQUES]

Suivi de connexion	La participation est suivie au moyen de feuilles d'émargement électroniques et/ou de relevés/journaux de connexion horodatés.
Suivi pédagogique	Le formateur suit la progression, les réponses aux quiz, les activités et les échanges réalisés pendant la formation. Un point de suivi peut être organisé par mail, téléphone, tchat ou visio selon le format.
Évaluation des acquis	Questionnaire de positionnement en amont, quiz intermédiaires pendant le parcours, puis QCM final, cas pratique ou restitution selon la nature de la formation.
Évaluation de l'action	Questionnaire de satisfaction à chaud, et évaluation à froid si prévue dans le dispositif.
Accompagnement pédagogique et technique	Un contact administratif, un contact pédagogique et une assistance technique sont identifiés avant le démarrage. Les consignes de connexion, prérequis matériels et procédure d'incident sont communiqués aux participants avant la formation.
Procédure en cas d'incident technique	1. Vérifier la connexion et tenter une reconnexion. 2. Contacter l'assistance technique par mail ou téléphone. 3. Informer le formateur ou le référent pédagogique. 4. En cas d'incident durable, une solution de rattrapage peut être proposée selon les modalités prévues.
Validation	Une attestation de fin de formation est délivrée sur la base de la participation effective et de la réalisation des évaluations prévues.

CONTACT ADMINISTRATIF	CONTACT PÉDAGOGIQUE	ASSISTANCE TECHNIQUE
ECF Formations Inscriptions, conventions, convocations, programme, support, attestations. Mail : formations@e-c-f.fr Tél. : 01 47 42 08 60 *Du lundi au vendredi, 9h-17h.*	Vous avez des questions sur le contenu, les exercices et les notions abordées ? Réponse apportée directement ou relayée au formateur. ❑ Olivier MISSEMER	Vous rencontrez une difficulté technique ? Accès plateforme, connexion, son, vidéo, incident technique, accès aux ressources ? Mail : formations@e-c-f.fr Tél. : 01 47 42 08 60.

ACCESSIBILITÉ

Toutes nos formations sont ouvertes aux personnes en situation de handicap. Afin d'étudier les besoins d'adaptation, les participants sont invités à contacter le référent handicap en amont de la formation.

Référent handicap ECF Formations : formations@e-c-f.fr — 01 47 42 55 74